



# Procès-verbal de la séance du Conseil général du lundi 27 juin 2016, 20h00

Salle du Conseil général, Colombier

## Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge – **M. François Gubler**
2. Constitution du bureau provisoire
  - a) président - doyen d'âge – **M. François Gubler**
  - b) secrétaire - benjamin d'âge – **M. Mathias Bauer**
  - c) deux scrutateurs - second et troisième benjamin-e – **M. Yanick Bussy et Mme Julie Jourdheuil-Roy**
3. Appel effectué par le secrétaire provisoire
4. Lecture de l'arrêté de validation des élections
5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2016-2017 :
  - a) un(e) président(e)
  - b) un(e) premier(ère) vice-président(e)
  - c) un(e) second(e) vice-président(e)
  - d) un(e) secrétaire
  - e) un(e) secrétaire-adjoint(e)
  - f) deux scrutateurs
6. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé
7.
  - a) Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période législative 2016-2020
  - b) Suspension de séance de 30 minutes pour permettre l'élection des viennent-ensuite et proclamation du bureau du CC
  - c) Communications du Conseil communal
8. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal
9. Appel des viennent-ensuite proclamés élus en remplacement des membres nommés au Conseil communal.
10. Nouveau décompte des présences et quorum
11. Lecture du courrier éventuel
12. Nomination de la Commission financière (9 membres)

13. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
14. Nomination de la Commission de police du feu et de salubrité publique (10 membres, dont au moins 3 conseillers généraux et 1 conseiller communal)
15. Nomination de la Commission des services industriels, des travaux publics et des énergies (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
16. Nomination de la Commission d'urbanisme (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
17. Nomination de la Commission du port et des rives (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
18. Nomination de la Commission culture, loisirs, sports et animation (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)
19. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN), rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
20. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
21. Proposition d'un candidat pour le Comité scolaire de CESCOLE
22. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier (STEP) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
23. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral neuchâtelois, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité
24. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité.
25. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal CANEP
26. Nomination d'un délégué au Conseil régional de Sitebco
27. Communications du Conseil communal

## 1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge

**M. François Gubler** ouvre la séance.

« En ma qualité de doyen d'âge de notre assemblée, il m'appartient d'ouvrir la séance constitutive du Conseil général de Milvignes pour la législature 2016/2020. En m'associant aux plus jeunes élus, je vous salue donc cordialement à notre première séance. Même si aujourd'hui, la politique est souvent décriée, elle représente néanmoins l'épine dorsale d'une société démocratique. J'espère que nous saurons, tout au long de la législature qui s'ouvre aujourd'hui, respecter les idées minoritaires, les étudier et parfois les admettre comme bonne pour notre commune de Milvignes. Je souhaite également que les débats puissent être menés dans le respect réciproque de chacun et sans animosité. J'ai encore un vœu qui me tient à cœur, à savoir que le respect réciproque se manifeste par un geste d'accueil, ce qui manque parfois à certains qui se hâtent de

quitter le conseil général en catimini. Dès lors je déclare ouverte la séance constitutive du Conseil général de Milvignes et j'ouvre le point 2 de l'ordre du jour. »

## 2. Constitution du bureau provisoire

- a) président - doyen d'âge, qui est **M. François Gubler**
- b) secrétaire - benjamin d'âge, qui est **M. Mathias Bauer**
- c) deux questeurs - second et troisième benjamin-e-s, qui sont **M. Yanick Bussy et Mme Julie Jourdheuil-Roy**

## 3. Appel effectué par le secrétaire provisoire

39 présents.

2 excusés : MM. Stéphane Bondallaz et François Staub

Majorité absolue : 20.

## 4. Lecture de l'arrêté de validation des élections

M. François Gubler en donne lecture.

## 5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2016-2017 :

- a) un(e) président(e) : **Mme Marianne Guillaume-Gentil (PS-Verts)**
- b) un(e) premier(ère) vice-président(e) : **M. Olivier Steiner (PLR)**
- c) un(e) second(e) vice-président(e) : **M. Philippe Egli (La Grappe)**
- d) un(e) secrétaire : **M. Michel Vermot (PLR)**
- e) un(e) secrétaire-adjoint(e) : **Mme Charlotte Touati (PS-Verts)**
- f) deux scrutateurs : **M. Mario Navarro (PLR)**  
**M. Daniel Sigg (PS-Verts)**

## 6. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé

**Mme Marianne Guillaume-Gentil** prend la présidence et remercie l'assemblée. Le secrétaire et les deux scrutateurs prennent également place aux côtés de la présidente.

## 7. a) Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période législative 2016-2020.

Pour le **PLR**, **M. Mathias Bauer** propose les candidatures des trois conseillères communales sortantes, soit :

**Mme Edith Aubron Marullaz**  
**Mme Marlène Lanthemann**  
**Mme Josette Schaer**

Pour le groupe **PS-Verts**, **M. Philippe Bärffuss** présente les deux candidats proposés, soit **M. Gregory Jaquet** et **Mme Marie-France Matter** :

« Cela fait maintenant 3 semaines que les élections ont rendu leur verdict ; il est clair que le PLR avec la majorité absolue va décider ce soir de la composition de notre exécutif pour les quatre ans à venir. Il ressort aussi de ce scrutin que notre groupe PS-Verts, grâce à l'excellent résultat des Verts, a mathématiquement droit à 2 sièges. Pour rappel, ce regroupement naturel de nos deux partis n'est pas neuf, nous avons déjà fonctionné durant une législature ensemble, ce n'est pas un apparentement de façade.

Notre groupe vous présente ce soir un ticket réfléchi, voté au niveau interne de notre groupe et conforme au résultat des urnes, donc parfaitement démocratique.

Ce qui n'est de loin pas le cas de la candidature de la Grappe. Avec les 6 sièges au Conseil général, ce parti, qui n'en n'est pas un en réalité, qui n'a pas de relais dans les instances cantonales, pourrait s'apparenter avec qui... je vous laisse imaginer.

Le groupe PS-Verts ne peut entendre l'argument selon lequel tous les partis doivent être représentés. Prenons le cas des Verts, s'ils n'avaient pas souhaité former un groupe commun avec le PS, avec 5 sièges au Conseil général, auraient-ils droit de revendiquer un siège au Conseil communal ?

Mais là je m'égare. Nous le savons bien, Marie-France Matter est contestée. Il faut cependant rappeler que le bilan de cette première législature pour l'ensemble de la commune est satisfaisant. Les dicastères de notre conseillère communale sont passablement exposés à la critique des citoyens, avec des dossiers médiatisés. Il a par ailleurs fallu harmoniser les us et coutumes des trois villages sur des sujets qui touchent directement la population, ainsi que l'administration.

Quel est le bilan concret ? Les sociétés locales se plaignent-elles ? L'administration ne fonctionne-t-elle donc pas ? Le théâtre ? On a déjà oublié la tragédie Senn.

Rien n'a été simple non plus dans les autres dicastères. Il y a aussi eu des problèmes et plusieurs rapports ont été retournés à l'expéditeur par les commissions ou le législatif. Mais notre exécutif n'a pas démerité, il s'est amélioré, professionnalisé, quand bien même le fonctionnement de notre exécutif est bien sûr perfectible, et nous voulons tous plus d'efficacité pour tous les services de notre commune.

Si vous ne partagez pas l'avis du groupe PS-Verts, permettez-moi de vous dire que ces griefs contre notre conseillère communale sortante arrivent bien tard et ne sont objectivement pas mesurables. Ils ressemblent davantage à une cabale contre une personne ou contre un Parti qu'à une volonté bienveillante en vue d'améliorer le fonctionnement de notre commune.

Mais le plus important, et nous insistons fortement, c'est que Marie-France Matter est arrivée en tête de liste PS – avec plus de 300 voix sur d'autres bulletins et plus de 50 PLR. Elle a donc toute la légitimité démocratique de siéger dans notre exécutif durant la prochaine législature. Si le Conseil général devait ne pas prendre en compte l'avis des électeurs, le groupe PS-Verts considérerait qu'il s'agit d'un grave déni démocratique. Et il ne faut pas se leurrer : cela aura des conséquences sur la marche de la prochaine législature.

Nous pensons aussi que l'expérience acquise par notre équipe de Conseillères communales a une valeur. Avec le bilan qu'affiche notre commune, il nous semble qu'elles ont toutes les quatre le droit de poursuivre leur mandat, mais aussi le devoir de s'améliorer, beaucoup semble-t-il, pour certaines, et moins pour d'autres, selon les bruits qui courent.

Nous avons par ailleurs trouvé un candidat de valeur en la personne de Monsieur Gregory Jaquet. Son parcours de vie ainsi que son expérience professionnelle font que ce candidat sera un réel atout pour notre exécutif, ainsi que pour notre commune. Nous sommes convaincus

qu'avec les 4 sortantes, tous les cinq pourront former un Conseil communal qui fonctionnera et trouvera une nouvelle dynamique permettant de gérer notre commune avec efficacité, ainsi que dans un esprit d'ouverture et de clairvoyance.

Si ce n'est son manque d'expérience, nous n'avons rien à reprocher à M. Bussy et nous sommes heureux de voir que des jeunes comme lui puissent entrevoir la fonction de Conseiller communal comme avenir professionnel. Mais au vu du nombre de suffrages que son parti a reçu lors de ces dernières élections, sa candidature n'a pas de légitimité politique.

Les compétences des deux candidats PS-Verts, leur légitimité mathématique issue des urnes, la perspective d'une collaboration plus homogène au sein du Conseil communal grâce à une collaboration entre deux « groupes » plutôt qu'entre un groupe et deux édiles esseulés, nous font penser que voter le ticket 3 PLR – 2 PS-Verts pour la législature à venir est un choix pragmatique, cohérent et responsable. Nous vous invitons dès lors fortement à entériner ce scénario.

Donc le groupe PS-Verts propose Marie-France Matter et Grégory Jaquet comme candidats, merci de votre attention. »

Pour **la Grappe**, **M. Robert Gygi** propose la candidature de :

**M. Yanick Bussy**

Sont élus au premier tour :

	Nombre de voix :
Mme Edith Aubron Marullaz	37
Mme Marlène Lanthemann	37
Mme Josette Schaer	35
M. Gregory Jaquet	31
M. Yanick Bussy	22

Mme Marie-France Matter, qui obtient 13 voix, n'est pas élue.

**b) Suspension de séance de 30 minutes pour permettre l'élection des  
viennent-ensuite et la proclamation du bureau du Conseil communal**

La présidente annonce la composition du bureau du Conseil communal et les viennent-ensuite proclamés :

**Bureau du Conseil communal :**

Présidente :	Mme Edith Aubron Marullaz
Vice-président :	M. Gregory Jaquet
Secrétaire :	M. Yanick Bussy
Secrétaire adj. :	Mme Marlène Lanthemann
Membre :	Mme Josette Schaer

Sont proclamés élus en remplacement des membres nommés au Conseil communal :

Pour le **PLR** : **MM. André Wuerth et Pierre-Jean Erard et Mme Dagmar Picci**

Pour le **PS-Verts** : **M. Jean-François Künzi**

Pour **La Grappe** : **M. Pierre-Alain Dubois**

### **c) Communications du Conseil communal**

Néant.

#### **8. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal**

**Mme Marianne Guillaume-Gentil** en fait lecture.

#### **9. Appel des viennent-ensuite proclamés élus en remplacement de ceux nommés au Conseil communal**

Les cinq conseillers généraux proclamés élus prennent place parmi l'assemblée législative.

#### **10. Nouveau décompte des présences et quorum**

39 présents.

2 excusés : MM. Stéphane Bondallaz et François Staub

Majorité absolue : 20.

#### **11. Lecture du courrier éventuel**

Néant.

#### **12. Nomination de la Commission financière (9 membres)**

Le **PLR** propose : **MM. François Burgat, Philippe DuPasquier, Olivier Steiner  
Michel Vermot et André Wuerth**

Le **PS-Verts** propose : **MM. Philippe Bärffuss et Philippe Weissbrodt et  
Mme Claude Grimm**

**La Grappe** propose : **M. Philippe Egli**

Les 9 membres proposés sont élus tacitement.

#### **13. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)**

Le **PLR** propose : **MM. Samuel Robert, Christian Steiner et Olivier Steiner**

Le **PS-Verts** propose : **Mmes Marianne Guillaume-Gentil et Sylviane Robert-Volpato**

La **Grappe** propose : **M. Henri Domon.**

Suite à une élection aux bulletins secrets, M. H. Domon n'est pas élu.

**14. Nomination de la Commission de police du feu et de salubrité publique (10 membres, dont au moins 3 conseillers généraux et 1 conseiller communal)**

Le **PLR** propose : **MM. Philippe Donner, Vincent Lapray, Greg Nicaty, Patrick Vincent et Mme Valérie Schindler**

Le **PS-Verts** propose : **MM. François Gubler, Jean-Pierre Perniceni et Marc Vuilliomonet**

**La Grappe** propose : **M. Daniel Bena**

Les 9 membres proposés sont élus tacitement.

**15. Nomination de la Commission des services industriels, des travaux publics et des énergies (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)**

Le **PLR** propose : **MM. Pierre-Jean Erard, Denis Frigerio, Louis Godet, Mario Navarro et Roberto Ronchi**

Le **PS-Verts** propose : **MM. Jean-François Künzi, Daniel Sigg et Mauro Vida**

**La Grappe** propose : **M. Robert Gygi**

Les 9 membres proposés sont élus tacitement.

**16. Nomination de la Commission d'urbanisme (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)**

Le **PLR** propose : **MM. Mathias Bauer, Patrice Blanc, Stéphane Bondallaz, Philippe Donner et Daniel Etter**

Le **PS-Verts** propose : **MM. Eric Chédel et Fred-Eric Moulin et Mme Charlotte Touati**

**La Grappe** propose : **M. Sylvain Ischer**

Les 9 membres proposés sont élus tacitement.

**17. Nomination de la Commission du port et des rives (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)**

Le **PLR** propose : **MM. Yann Noirjean, Claude Rossier, Alexandre Seiler et Marc Wallinger et Mme Dagmar Picci**

Le **PS-Verts** propose : **MM. Jean-Philippe Favre et François Gubler et Mme Charlotte Touati**

**La Grappe** propose : **M. Pierre-Alain Dubois**

Les 9 membres proposés sont élus tacitement.

**18. Nomination de la Commission culture, loisirs, sports et animation (9 membres, dont au moins 3 conseillers généraux)**

Le **PLR** propose : **MM. Nils Guignard, Stefano Pult, François Staub et Nicolas Vida et Mme Julie Jourdheuil-Roy**

Le **PS-Verts** propose : **M. Jean-Philippe Favre et Mmes Isabelle Ehrbar et Sylviane Robert-Volpato**

**La Grappe** propose : **M. Urs Thomas Karlen**

Les 9 membres proposés sont élus tacitement.

**19. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN), rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité**

**M. Lorenzo Longa (PLR)** est proposé et élu tacitement.

**20. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité**

**M. Philippe Bärffuss (PS-Verts)** et **Mme Agnès Decnaeck (La Grappe)** sont proposés et élus tacitement. Mme Decnaeck est désignée rapporteur.

**21. Proposition d'un candidat pour le Comité scolaire de CESCOLE**

**Mme Valérie Schindler (PLR)** est proposée et élue tacitement.

**22. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier (STEP) et désignation du rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité**

**M. Roberto Ronchi (PLR)** et **M. Daniel Sigg (PS-Verts)** sont proposés et élus tacitement. M. Ronchi est désigné rapporteur.

**23. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral neuchâtelois, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité**

**M. Greg Nicaty (PLR)** est proposé et élu tacitement.

**24. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel, rapporteur chargé des relations avec le Conseil communal et responsable de la remise des rapports d'activité.**

**M. Jean-François Künzi (PS-Verts)** est proposé et élu tacitement.

**25. Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal CANEP**

**M. Louis Godet (Vert'lib)** est proposé et élu tacitement.

**26. Nomination d'un délégué au Conseil régional de Sitebco**

**M. Frédéric Laurent (La Grappe)** est proposé et élu tacitement.

**27. Communications du Conseil communal**

Néant.

La séance est levée à 21h50.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL  
La présidente :            Le secrétaire :

M. Guillaume-Gentil    M. Vermot